

Quentin Portier

Page modifiée le lundi 19 octobre 2020 • Données Le Mans Métropole

Délégation



© Ville du Mans

Quinzième vice-président, Quentin Portier est délégué à l'**Économie sociale et solidaire**.

- Insertion par l'activité,
- Plie,
- relations avec le milieu associatif,
- mission locale de l'agglomération mancelle,
- mise en place et suivi du Conseil local intercommunal de prévention de la délinquance.

Mandat municipal

Quentin Portier est conseiller municipal du Mans.